

C'EST QUOI LA VAE ?

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet de faire reconnaître son expérience professionnelle et personnelle pour obtenir tout ou partie d'un diplôme enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles, sans condition de formation préalable. La VAE est un moyen de reconnaissance officielle des compétences acquises par l'expérience professionnelle, personnelle ou associative (volontariat ou bénévolat).



POUR QUI ?

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins 1 an d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE.

Cette certification qui peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

ACCOMPAGNEMENT VAE

ACCÉDEZ À LA CERTIFICATION

PRE-REQUIS - PUBLIC VISE

La VAE est ouverte à tous (quels que soient l'âge, la nationalité et le statut), il suffit de justifier d'une expérience d'1 an minimum (ou 1 607 heures) :

- en rapport direct avec le diplôme visé
 - en continu ou en discontinu
 - à temps plein ou à temps partiel

Vos activités peuvent être professionnelles et/ou extra-professionnelles : bénévole, élu, volontaire, sportif de haut-niveau...

Aucun diplôme n'est exigé pour demander la VAE.



1

DÉVELOPPER SA
CONFIANCE EN SOI

FAIRE
RECONNAÎTRE SES
COMPÉTENCE

METTRE EN COHÉRENCE SA
CERTIFICATION AVEC SON
NIVEAU DE RESPONSABILITÉ

OBTENIR UNE
CERTIFICATION

UNE VAE POURQUOI FAIRE ?

VALIDER SON
EXPÉRIENCE
POUR SOI

EVOLUER
PROFESSIONNELLE
MENT

OBTENIR UNE
AUGMENTATION OU
UNE PROMOTION
PROFESSIONNELLE

CHANGER
D'EMPLOI

OBTENIR UN NIVEAU DE
QUALIFICATION PERMETTANT
D'ACCÉDER À UNE
FORMATION D'UN NIVEAU
SUPÉRIEUR OU DE S'INSCRIRE À
UN CONCOURS



2

3

4

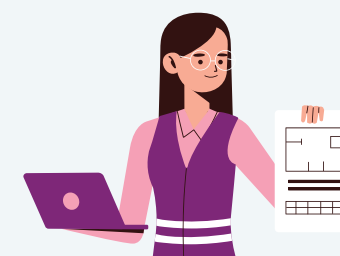
5

+



5

ETAPES DE LA DEMARCHE VAE



NOTRE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT VAE

NOUS VOUS PROPOSONS DE VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DEMARCHES POUR ACCEDER À LA VAE.

NOS OBJECTIFS

- Vous fournir une aide méthodologique pour réaliser votre dossier de présentation d'expérience.
- Vous aider à préparer l'épreuve de mise en situation professionnelle et / ou l'entretien avec le jury, si ces modalités de validation sont prévues.
- Vous accompagner pour vous aider à identifier, organiser, analyser et valoriser les éléments de votre expérience professionnelle et personnelle en vue de la constitution du dossier VAE.
- Vous accompagner pendant la rédaction du dossier de VAE.
- Vous accompagner pour préparer la soutenance de la demande de VAE devant un jury.

L'accompagnement se fait sous forme d'entretiens réguliers en présentiel ou par visioconférence complétés avec lecture des fiches produites par le candidat et régulation à distance ou en présentiel.

La durée et la fréquence des entretiens s'adaptera à la vitesse d'assimilation et de production du candidat.

INFORMATION ET DIAGNOSTIC

La première étape consiste à réaliser un diagnostic VAE à travers un entretien afin d'orienter et de s'assurer de la faisabilité de votre projet pour confirmer votre engagement dans une démarche VAE. Nous vous proposons de vous aider sur cette première étape de manière gratuite, elle se réalise en visioconférence et sa durée est d'une heure.

COMPOSITION DU DOSSIER DE RECEVABILITÉ (PARTIE 1 DU DOSSIER VAE)

Une fois que vous avez décidé de vous engager dans une démarche VAE il faudra remplir le dossier de recevabilité dans lequel vous devrez prouver que vous avez le nombre d'heures exigé en relation avec le diplôme demandé. Votre demande peut porter sur la totalité (sauf certains diplômes) ou sur une partie du diplôme.

RÉDACTION DU DOSSIER D'EXPÉRIENCE (PARTIE 2 DU DOSSIER VAE)

Une fois la recevabilité acquise vous pouvez passer à la rédaction de la partie 2. L'objectif sera de montrer à votre futur jury, à travers la description de vos expériences, que vous avez bien réalisé les différentes tâches décrites et que celles-ci vous ont permis d'acquérir les compétences demandées par le diplôme visé.

ENTRETIEN AVEC LE JURY

Si le Jury considère qu'il est nécessaire de réaliser un entretien oral ou si vous le demandez, vous recevrez une convocation pour un entretien oral avec le jury au cours duquel il vous posera des questions sur les différentes expériences que vous aurez décrites dans votre dossier.

LA DÉCISION DU JURY

Quelques jours après l'entretien (délai variable en fonction des ministères) vous recevrez la décision du jury qui peut vous accorder :

- La validation totale et attribuer le titre, le diplôme ou le certificat.
- Une validation partielle et préciser la nature des connaissances, des compétences devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire.

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

06 98 76 11 22. -- RGCOACH.PRO@GMAIL.COM

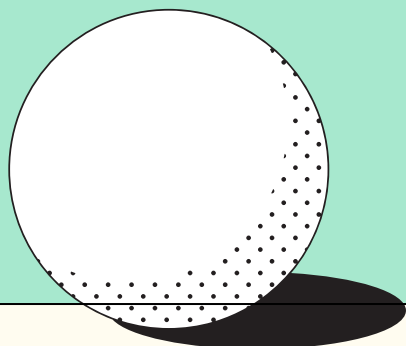
WWW.RG-FORMATIONS.FR



INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individualisé, à distance, en présentiel ou mixte.
- Salle de cours avec ordinateur à disposition pour les entretiens en présentiel.
- Nous utiliserons un Logiciel de visioconférence adapté à votre matériel et système opératif.
- Aide pour l'utilisation des outils informatiques.
- Caméra et/ou dictaphone pour enregistrer les entretiens pour vous aider à rédiger votre dossier et pour préparer l'oral.
- Apprentissage de techniques de gestion émotionnelle pour préparer l'entretien final.
- Questionnaire situation, parcours.
- Questionnaire de suivi et de progression.
- Recevabilité : livret 1.
- Finalisation du livret 2.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations RG-FORMATIONS sont ouvertes à tout public et toutes les situations de handicap seront prises en compte dans la limite des prérequis exigés pour rentrer en formation, des compétences, des moyens humains et matériels proposés dans le cadre de la formation dispensée.

Si RG-FORMATIONS ne dispose pas des moyens matériels, techniques et humains pouvant répondre à la demande du (de la) bénéficiaire en situation de handicap, alors ce (tte) dernier(ère) sera orienté(e) soit vers notre consultante spécialisée sur le handicap, soit vers un organisme partenaire.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter notre référent handicap : Rafael Gonzalez

MonParcoursHandicap.gouv.fr : Mon Parcours Handicap informe de manière officielle et vous accompagne dans votre quotidien.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER
RAFAEL GONZALEZ : TÉL : 06 98 76 11 22 OU PAR MAIL : RGCOACH.PRO@GMAIL.COM

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS AUX FORMATIONS

L'accès à nos formations peut être initié, soit :

- Par l'employeur
- À l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier
- À l'initiative propre du salarié
- Par les particuliers
- Par les travailleurs indépendants

Pour chaque demande de formation, je vous propose un premier entretien personnalisé.

Lors de cet entretien, les modalités de déroulement de la formation, le ou les objectifs, les connaissances et les compétences acquises, les sources de financement, etc...sont précisés.

Sont ensuite préparés une convention de formation et un devis personnalisé.

À réception du devis et de la convention signée, la demande de prise en charge peut alors être faite.

L'organisation logistique, technique, pédagogique et financière est établie lors des divers échanges avec notre service formation et le commanditaire.

Le délai d'accès aux formations tient compte de ces différentes formalités afin d'être accessible dans un temps minimum de 15 jours avant le début de l'action.

DÉLAIS D'ACCÈS ENTRE VOTRE DEMANDE ET LE DÉBUT DE LA PRESTATION EN FONCTION DE VOTRE SITUATION

Financement CPF : 11 jours AIF – POLE EMPLOI : 21 jours OPCO : 1 mois – Particulier : 15 jours

LIEUX DE LA FORMATION

Les entretiens auront lieu par visioconférence ou dans les Locaux du Centre de plongée Cap Cerbère, Route d'Espagne, 66290 Cerbère
<https://www.plongee-cap-cerbere.com>

Il est conseillé d'apporter son propre ordinateur portable et de quoi prendre de notes, si vous ne disposez pas d'un ordinateur portable nous pourrions mettre à votre disposition un ordinateur pour prendre des notes pendant les entretiens en présentiel.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LE FINANCEMENT

Si vous êtes salarié, auto-entrepreneur, chômeur, travailleur indépendant ou gérant vous avez droit à vous faire financer une ou plusieurs formations professionnelles (montant variable en fonction de votre situation et de votre organisme financeur : OPCO, CPF, Pole emploi..).

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'informations sur les différents moyens pour financer votre accompagnement VAE.

Toutes informations sur la VAE sur le site <http://www.vae.gouv.fr>

CONSIGNES COVID

Pour participer à la formation en présentiel vous devez être en possession du Pass sanitaire à jour et ceci pendant toute la durée de la formation. Le port du masque est obligatoire lors des déplacements à l'intérieur des locaux

DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION *

PLUSIEURS FORMULES EN FONCTION DE VOTRE SITUATION

1- Vous n'avez pas la recevabilité et vous souhaitez être aidé pour la réaliser la totalité de la démarche.

FORMULE COMPLÈTE : 34 heures d'accompagnement réparties sur plusieurs semaines en fonction de l'avancement du dossier de recevabilité et de la rédaction des différentes fiches.

Personnes bénéficiant d'un financement : 1800€ TTC les 34 heures.
Personnes sans financement : me consulter

Info: Cette formule n'est pas finançable avec le CPF

1- Vous avez déjà obtenu la recevabilité et vous souhaitez un accompagnement pour la constitution du dossier de la partie 2 et la préparation à l'oral.

FORMULE PARTIE 2** : 28 heures d'accompagnement réparties sur plusieurs semaines en fonction de l'avancement de la rédaction des différentes fiches.

Personnes bénéficiant d'un financement : 1500€ TTC les 28 heures.

Personnes sans financement : me consulter

Personnes ayant déjà présenté et échoué à la partie 2 : me consulter

**CETTE FORMULE EST FINANÇABLE ET DISPONIBLE SUR LE CATALOGUE DU CPF (lien vers l'offre)

RENSEIGNEMENTS SUR L'HÉBERGEMENT ET REPAS POUR LES FORMATIONS EN PRÉSENTIEL

- Cap Cerbère : 04 68 88 41 00 - Hébergement en Gîte <https://www.plongee-cap-cerbere.com>
- Office de Tourisme de Cerbère : <http://www.cerbere-village.com/hebergement.php>
- Maïté : 06 63 48 13 29 - Location Appartements sur Cerbère
- Laurie : 06 81 84 48 45 - Location Appartement sur Banyuls sur mer
- <http://www.location-banyuls.net/>.

TVA non applicable ART. 293 B DU CGI

*Ce tarif correspond aux frais pédagogiques, il ne comprend ni l'hébergement, ni les repas, ni la location de matériel de plongée (le bloc et plombs sont compris dans le prix)

1

INFORMATION ET DIAGNOSTIC

La première étape consiste à réaliser un diagnostic VAE à travers un entretien afin d'orienter et s'assurer de la faisabilité de votre projet pour confirmer votre engagement dans une démarche VAE.

Nous vous proposons de vous aider sur cette première étape de manière gratuite, elle se réalise en visioconférence et sa durée est d'une heure.

2

COMPOSITION DU DOSSIER DE RECEVABILITÉ

(PARTIE 1 DU DOSSIER VAE)

Pour cette étape, si vous choisissez la formule complète, nous pouvons vous conseiller pour vous aider à définir la meilleure adéquation entre l'expérience, le diplôme et le certificateur.

Nous vous aidons dans la rédaction de votre dossier de recevabilité aux moyens d'outils appropriés : guides méthodologiques, entretiens en face à face, relectures, contacts avec le certificateur. (cette étape est optionnelle et n'est pas prise en charge par le CPF)

3

RÉDACTION DU DOSSIER D'EXPÉRIENCE

(PARTIE 2 DU DOSSIER VAE)

Une fois la recevabilité acquise vous pouvez passer à la rédaction de la partie 2

C'est l'étape la plus longue et celle qui demande le plus de travail. L'objectif sera de montrer à votre futur jury, à travers la description de vos expériences, que vous avez bien réalisé les différentes tâches décrites et que celles-ci vous ont permis d'acquérir les compétences demandées par le diplôme visé.

Notre rôle sera l'accompagnement et guidage dans la rédaction du dossier avec, tout d'abord, la réalisation du plan détaillé du dossier en adéquation avec les attentes du certificateur. Un calendrier de rédaction est alors établi afin de guider le candidat dans son effort de réflexion.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT POUR CETTE PHASE SE DÉROULE EN PLUSIEURS ÉTAPES

A: PRÉSENTATION DE LA PARTIE 2 DU DOSSIER VAE

- Présentation du dispositif et de la démarche, compréhension du dossier.
- NOTION DE FICHES (décodage du vocabulaire, des questions, des concepts, ...)

B-REPÉRAGE DES COMPÉTENCES

- Travail sur le parcours de vie, le parcours professionnel (remémoration du vécu) et identification des activités en adéquation avec le référentiel du diplôme Travail sur les points forts, faibles, qualités et lacunes, prise de conscience des habitudes professionnelles (mise en relation habitudes / compétences)
- Remplissage fiche Expériences- Compétences du Référentiel
- Rédaction de la lettre de motivation

C-FORMALISATION DES COMPÉTENCES

- Choix du nombre et de l'intitulé des fiches d'action à rédiger.

POUR CHAQUE FICHE :

- Formulation verbale descriptive guidée et enregistrée lors des entretiens
- Passage à l'écrit, élaboration de la trame de la fiche
- Mise en page, présentation, syntaxe de l'écrit.
- Relecture, cohérence interne et externe, finalisation de l'écrit.

D-PRÉPARATION À L'ENTRETIEN AVEC LE JURY

- Vérification et choix de la date pour le dépôt du dossier.
- Travail de mise en confiance (techniques de gestion émotionnelle).
- Présentation de ses demandes de validation en justifiant ses compétences.
- Réponses aux questions du jury.
- Mise en situation pratique avec un oral blanc.
- Anticipation des non validations éventuelles et d'une éventuelle suite du parcours en formation.

PROGRAMME DÉTAILLÉ POUR L'ACCOMPAGNEMENT VAE - SUITE

4

ENTRETIEN AVEC LE JURY

À VOUS DE JOUER ET DÉFENDRE VOTRE DOSSIER DEVANT LE JURY

Le jury est chargé d'évaluer vos compétences en lien avec celles exigées par le référentiel de certification du diplôme, titre ou certificat.

Après lecture de votre dossier il vous posera des questions au cours d'un entretien oral, les questions porteront uniquement sur les éléments en lien avec les descriptions réalisées dans votre dossier.

Les modes d'évaluation sont différents selon les organismes certificateur : mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée (Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale pour les professionnels), dossier à constituer et entretien oral facultatif ou obligatoire selon les Ministères.

5

LA DÉCISION DU JURY

Après l'entretien il ne reste plus qu'à attendre la décision du jury. En cas de non validation ou de validation partielle nous analysons avec vous les éléments à retravailler et vous proposons un nouvel accompagnement adapté pour compléter ou retravailler les parties concernées.

Le jury peut délivrer une ou plusieurs parties identifiées de certification professionnelle classée au sein du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et visant à l'acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences.

Ainsi le jury pourra accorder :

- La validation totale et l'attribution du titre, diplôme ou certificat.
- Une validation partielle et précision de la nature des connaissances et des compétences devant faire l'objet d'un contrôle complémentaire.

Les équivalences, passerelles, suites de parcours et les débouchés sont consultables sur la fiche RNCP de la certification visée sur le site : France Compétences

Vous trouverez toutes les informations sur la VAE sur le site : <http://www.vae.gouv.fr>

APRES LA DECISION DU JURY

EN CAS DE NON VALIDATION

En cas de non validation totale ou partielle nous vous proposons un entretien gratuit d'une heure pour analyser ensemble les éléments mis en avant par le jury et vous proposer des solutions pour la suite de votre démarche.

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

 **06 98 76 11 22.**

 **RGCOACH.PRO@GMAIL.COM**



WWW.RG-FORMATIONS.FR



[CLIQUEZ ICI POUR RÉSERVER DIRECTEMENT CETTE OFFRE DE FORMATION POUR L'ACCOMPAGNEMENT VAE POST RECEVABILITÉ SUR VOTRE COMPTE CPF.](#)



Rafael González – (RG formations) N° de Siret : 44267408100017 – Banyuls sur Mer
Organisme Formation Professionnelle enregistré sous le numéro : 91660152366
Mail : rgcoach.pro@gmail.com - Tél : 0698761122





LE FORMATEUR

Rafael Gonzalez

Accompagnateur VAE labellisé par la DRAJES Occitanie. 30 ans d'expérience professionnelle dans l'enseignement et la formation de moniteurs de plongée, entraîneurs et cadres.

Coach mental et physique, Analyste Vidéo – Informaticien

DIPLÔMES – EXPÉRIENCE.

- Accompagnement VAE BPJEPS et DEJEPS
- Jury VAE pour la DRAJES Occitanie (Plongée sous-marine)
- Membre permanent du Jury régional de la DRJSCS Occitanie du DEJEPS Plongée. Formateur et jury de la formation DEJEPS et CC du CREPS de Montpellier.
- Formateur intervenant dans le Recyclage de diplômes d'État de Plongée
- Détenteur de la Partie Spécifique du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif 3ème Degré Option plongée subaquatique.
- Instructeur Régional de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-marins
- Responsable plongée pour personnes en situation de handicap pendant 7 ans au centre de Rééducation Boufard Vercelli à Peyrefite - Cerbère
- Diplôme Universitaire d'Analyste Vidéo Sport de Haut Niveau Dartfish .
- Licence d'Entraînement Sportif (STAPS de Font Romeu) Option Altitude Entraînement et Performance
- Intervenant comme formateur de moniteurs de tennis et d'entraîneurs (DE et DESJEPS) dans la Ligue de de Normandie (Fédération Française de Tennis)
- Intervenant comme Analyste vidéo au Centre National d'Entraînement de Roland Garros pour la Fédération Française de Tennis (stages détection et suivi des meilleurs jeunes au niveau national).
- Intervenant comme Analyste vidéo et spécialiste des techniques de respiration adaptées à l'entraînement sportif dans l'Académie de tennis de Juan Carlos Ferrero, Equelite (Villena , Espagne)
- Master en Enseignement, Entraînement et Gestion du tennis de haut niveau de l'Université Internationale de Valencia (Espagne)
- Coach/Entraîneur d'Adrian Menendez Numéro 111 mondial ATP PRO TOUR
- Coach et préparateur physique et mental d'Alexandre Fabregas (triple champion du monde junior en VTT Trial)
- Préparateur mental de Charlène Seateun (N° 3 Française et N°35 mondial junior tennis)
- Préparateur mental de Montserrat Alonso (N° 1 Chile 16 et 18) et Sanja Fabijancic (N1 16 ans)
- Formateur AET 1° Cyber tennis (méthode de préparation mentale et respiration spécialisée dans le tennis)
- Tronc Commun BEES3° Option plongée subaquatique (en cours d'acquisition)
- Sujet de mémoire : Effets de l'entraînement sportif en milieu subaquatique dans une tâche de précision.